

Lycée – Collège

Pierre de Coubertin
Av. Pierre de Coubertin
66120 FONT-ROMEUE ODEILLO VIA

☎ : 04 68 30 83 00 ☎ : 04 68 30 83 05
Ce.0660057d@ac-montpellier.fr
<http://www.lycee-fontromeu.com>



CITE SCOLAIRE PIERRE DE COUBERTIN FONT ROMEU



SECTION SPORTIVE : EQUITATION



Créé en 1967, le Lycée Climatique et Sportif de Font-Romeu accueille depuis cette date des « sections Sports-Etudes ».

Situé à 1 850 m d'altitude dans le département des Pyrénées-Orientales, le site est réputé pour son climat très sain et son ensoleillement. Il bénéficie en plus d'autres atouts importants :

- Unité des lieux : les infrastructures éducatives et sportives ainsi que l'hébergement (dortoirs et restauration) sont à moins de cinq minutes les uns des autres.
- Environnement : quelque soit la saison, la Cerdagne offre une grande diversité de chemins praticables en footing ou VTT. En hiver, au dessus de 1 800 m près de 80 km de pistes de ski de fond sont accessibles sur le domaine de Font-Romeu-Pyrénées 2000.

Ce même domaine, équipé de plus de 400 canons à neige, offre la possibilité de faire des entraînements de Ski Alpin dès le début décembre.

Le Lycée Climatique et Sportif de Font-Romeu accueille des élèves dont le projet est de **réussir des études tout en pratiquant un sport orienté vers la compétition et pour certains vers le Haut Niveau.**

Le Centre National d'Entraînement en Altitude (CNEA) qui faisait partie intégrante du Lycée de Font-Romeu est depuis la rentrée 2005 devenu un site du CREPS de Montpellier.

Le CNEA continue d'accueillir de nombreuses équipes nationales et internationales qui viennent se préparer pour les plus grandes échéances internationales (Championnats d'Europe, Championnats du Monde et Jeux Olympiques).

Depuis les J.O de Barcelone, plus de quarante médaillés se sont préparés à Font-Romeu pour les jeux d'Atlanta, Sydney, Athènes et Pékin.

Le CNEA met à disposition ses installations sportives pour l'entraînement des « Sports-Etudes » (sections sportives, pôles espoirs et pôle France).

Les installations sportives

CNEA :

- 2 gymnases
- grand gymnase 22X45 (parquet)
- petit gymnase 15X25 (taraflex)
- 2 piscines
- bassin de 50X15 (6 lignes)
- bassin de 25X10 (4 lignes)
- 1 patinoire olympique (60X30)
- Des salles de sports spécialités**
- Lutte (12X15) avec tapis de chutes, cordes à grimper et mannequins
- Salle d'escrime (4 pistes)
- Des stades extérieurs**
- piste d'athlétisme de 400 m
- piste patineurs (300 m X 6)
- 2 terrains de football
- 2 salles de musculation / haltérophilie
- Une unité de récupération

Mairie :

- A proximité :
- le centre équestre avec manège (60X20) carrière d'obstacles (50X100) et de dressage (20X60).
 - un stand de tir
 - pistes de ski de fond partant du lycée.
- A 10 mn à pied, les pistes de Ski alpin.
- Les services du Lycée Climatique et Sportif :**
- hébergement en chambre de 4
 - repas en self service
 - service infirmier fonctionnant tous les jours
 - cafétéria
 - foyer Socio Educatif
 - service de lingerie, une laverie
 - salles informatiques, télévision

Frais Formation Centre Equestre

CLUB				
	<i>SECTEUR</i>	<i>HORS SECTEUR</i>	<i>PROPRIETAIRE</i>	
			<i>Secteur</i>	<i>Hors Secteur</i>
Club 3 fois par semaine	2530 €*		3930 €*	
Club 4 fois par semaine	3000 €*	3080 €*	4050 €*	4130 €*
Club 6 fois par semaine	5250 €**	5360 €**	4820 €*	4930 €*
AMATEUR				
	<i>SECTEUR</i>	<i>HORS SECTEUR</i>	<i>PROPRIETAIRE</i>	
			<i>Secteur</i>	<i>Hors Secteur</i>
Amateur 4 fois par semaine	3000 €*		4050 €*	4130 €*
Amateur 6 fois par semaine	5250 €**	5360 €**	4820 €*	4930 €*
Amateur 6 fois par semaine + location cheval (à partir Amateur 1, la location d'un cheval est obligatoire)	6650 €**	6760 €**		

* Ce tarif comprend le forfait cours, les stages avec un expert fédéral, la préparation physique et pour les propriétaires, la pension du cheval.

** Ce tarif comprend le forfait cours, les stages avec un expert fédéral, la préparation physique ainsi que les frais d'entretien, de ferrure et de soins d'un cheval. La location d'un cheval est optionnelle mais fortement conseillée pour les amateurs. Se renseigner auprès du centre équestre

A partir du niveau amateur 1, la location d'un cheval est obligatoire pour les cavaliers non propriétaires.

Pour les cavaliers et propriétaires du secteur, une déduction est appliquée grâce aux subventions.

Ces tarifs ne comprennent pas la cotisation, licence ni les frais de déplacements en concours.

Le forfait annuel peut être réglé en une seule fois ou en plusieurs mensualités (maximum 10).

Dans le cas d'un règlement en plusieurs mensualités, ce règlement sera fait par virement le 5 de chaque mois et il sera demandé un chèque de garantie de 50 % du montant du forfait annuel (cf grille tarifaire).

Ce chèque sera encaissé sans préavis suite à un retard de règlement avéré de 45 jours. Sinon, il sera restitué à la fin de l'année scolaire.

Règlement concours et stages

Pour les concours et stages, un acompte correspondant à la totalité des frais de transport, engagement et coaching sera à régler au minimum 1 semaine avant le concours. Sans règlement, l'élève ne pourra pas participer au concours.

Le solde (hébergement, restauration, box) sera à régler dans la semaine suivant le concours.

Les autres stages organisés au cours de l'année devront être réglés au plus tard une semaine avant le début du stage.

Frais Formation Collège Lycée

Scolarité – Inscription

L'établissement accueille des élèves de la 6^{ème} à la Terminale.

- **Le collège prépare au Brevet des collèges.**
- **Le lycée prépare aux baccalauréats :**
 - L (Littéraire)
 - S (Scientifique)
 - ES (Economique et Social)
 - STMG (Sciences et Techniques de Gestion).
- LV1 Anglais
- LV2 Espagnol ou Allemand (à partir de la 4^{ème})
- **Le lycée prépare aux baccalauréats professionnels :**
 - ARCU (Aide Relation Clients Usagers)

L'entraînement des élèves n'est pas compatible avec certaines options scolaires. La section STMG peut entraîner la suppression des séances d'entraînement.

Bilan trimestriel

Tous les trimestres, le conseil de classe donne son avis sur le travail scolaire effectué.

Un bilan trimestriel est alors adressé aux familles ainsi que l'avis des professeurs et du conseil de classe et sur lequel est portée l'appréciation de l'entraîneur.

Deux réunions parents-professeurs ont lieu dans l'année.

A titre indicatif

TARIFS (2017/18)	INTERNAT (Nuitées/Repas)	½ PENSION
6 ^{ème} – 3 ^{ème}		3,21 €
2 ^{nde} à Term.	1 698 €	3,97 €

Les bourses scolaires sont transférées de l'établissement d'origine

Adresser votre courrier :

Monsieur le Proviseur
Lycée Climatique et Sportif

Recrutement :

A partir de la 4^{ème}.

Tout élève intéressé se procure un dossier de candidature en 3 volets (sportif, médical et scolaire) auprès du Lycée, en envoyant une enveloppe de format 33x23 libellée à l'adresse des parents et 10 timbres au tarif en vigueur pour les frais d'expédition du dossier. Le dossier complet devra être retourné à l'établissement **avant le**

31 mars 2018.

Si le dossier n'est pas éliminatoire, le candidat reçoit une convocation pour des journées d'information et d'évaluation qui se déroule dans le courant du mois de mai. Il passe alors des tests sportifs et scolaires.

Vers la fin du mois de juin, la commission de recrutement prendra la décision de votre admission ou refus en section sportive, en fonction des résultats aux tests sportifs et scolaires et en fonction du nombre de places dans la section et à l'internat.

Les commissions tiendront compte dans le dossier scolaire du travail ainsi que du comportement de l'élève.

A tout moment de l'année, l'appartenance à la section peut être remise en cause jusqu'à l'exclusion pour résultats scolaires très insuffisants, trop faible niveau de pratique sportive ou faute disciplinaire grave.

Toute décision des parents d'un élève allant à l'encontre des décisions prises par le conseil de classe lors d'une proposition de redoublement entraîne automatiquement l'exclusion de l'élève de la section

L'élève doit obligatoirement être licencié sportif